

## Concours lieutenant de Police

Par **kneukneu**, le **23/01/2007** à **12:43**

Bonjour,

voilà je connais les modalités de passage du concours de lieutenant de police ainsi que les conditions de présentation. Je sais également qu'il existe des prépas dans certaines fac de droit (Institut Etudes Judiciaires).

En revanche ma question est: quelle est la proportion des candidats ayant une licence de droit par rapport aux autres candidats (licence autre: Histoire, Psycho etc...). Et surtout, combien de candidats se présentent à ce concours pour combien de places à pourvoir ?

Je pose ces questions pour ma petite soeur qui est actuellement en licence (L3) d'Histoire et qui souhaiterait présenter ce concours...

Merci pour vos réponses.

Alexandre

Par **ptouhari**, le **23/01/2007** à **13:06**

Je tente une réponse:

Je ne connais pas la proportion exacte de juriste au concours de lieutenant de Police mais je sais en revanche que nombreux sont les candidats à avoir plus d'une Licence. En effet, et j'en connais pas mal, certains ont un DEA ou DESS, enfin il faut désormais dire Master, ou encore une maîtrise et se présente en même temps au concours de commissaire et de lieutenant.

Le niveau du concours est donc assez élevé. Je ne voudrai pas trop m'avancer mais je pense qu'il y a une bonne moitié de juriste au concours.

Sur le nombre de place à pourvoir je ne le sais pas.

Voici des liens

[http://www.interieur.gouv.fr/sections/a ... ionale/ltn](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a...ionale/ltn)

Pascal

Par **Superboy**, le **23/01/2007** à **13:48**

De toute manière il faut du droit pour passer le concours : procédure pénale et droit pénal. pour le reste c'est faisable car il ya des matières à caractère optionnelles justement faites pour des candidats non juristes; donc tout est possible.

Par **zazou**, le **23/01/2007** à **13:49**

Le site est très bien mais faut t'y mettre dès maintenant car les clotures d'inscriptions sont bientôt pour certains

Par **kneukneu**, le **23/01/2007** à **14:31**

Plutôt qu'une prépa au concours de lieutenant de police comme certaines IEJ, une inscription en IPAG (en bossant en plus à côté le droit pénal) peut être bénéfique pour préparer à ce concours ?

Par **ptouhari**, le **23/01/2007** à **14:44**

Je ne suis pas sur que les IPAG soient les meilleurs préparations pour ce genre de concours. Je pense plutot qu'un IEJ serait plus sur.

Par **kneukneu**, le **23/01/2007** à **14:47**

OK, merci pour ta réponse.

Par **ptouhari**, le **23/01/2007** à **14:55**

par ailleurs si tu souhaites des cours je dois en avoir en version numérisée. par exemple: procédure pénale, droit pénal spécial et autres. si tu es intéressé envoie moi ton mail en MP.

Pascal

Par **Superboy**, le **23/01/2007** à **16:34**

Pas de droit penal spécial au concours de lieut. Le bouquin de Fourment chez paradigme

pour la proc pèn est pas mal.

Par **kneukneu**, le **30/01/2007** à **12:45**

rebonjour à tout le monde,

j'ai vu que le CNED avait une section "prépa au concours de lieutenant de police"...quasiment tout le programme est couvert, du droit pénal à l'Histoire contemporaine pour les historiens...

Quelqu'un a-t'il déjà eu un retour sur la qualité de ce type d'enseignement ????

Par **mathou**, le **30/01/2007** à **20:11**

Pour l'enseignement à distance oui, en deuxième année, mais pas pour ce concours. La qualité des cours égale celle des cours en régime présentiel ( ce sont des profs de Paris I pour le CNED / CAVEJ ) ou d'autres antennes selon les facs, le seul problème étant l'organisation personnelle.